

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille dix, le 24 JUILLET, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Nadine DUCOURTIOUX

Date de convocation du Conseil communautaire : 15 juin 2010

Étaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Georges MONTMINOUX
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABERT
 - LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Roland HEBRARD, Guy GUINARD, Yves DUMAS
 - MACAU : Christel COLMONT-DIGNEAU procuration à Gérard DUBO, Isabelle LAFEUILLADE, Pierre CABANY, Anne SAVIN DE LARCLAUZE procuration à Pierre CABANY
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Jean-Marie GAY
 - LE PIAN-MEDOC : Philippe SIMON, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Josette JEGOU, Annick MORA
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGRO
- Absents, excusés : Daniel PARABIS, Michel HAUTIER, Philippe DUCAMP, Christian VELLA, Ludovic LALANDE, Didier MAU

Concerne : 10-48 PROJET LA RUCHE - Participation

Dans le cadre d'un appel à projet « Pôle d'Excellence Rural » (PER), le Pays Médoc a souhaité mettre en oeuvre un projet de développement territorial qui vise à re-localiser la production agricole et la consommation alimentaire, en s'appuyant sur le partenariat du Château d'Agassac, situé à Ludon Médoc qui met à disposition des moyens, notamment fonciers pour lancer le projet. (Voir note jointe).

Dans cette perspective, il travaille à la mise en oeuvre d'un système alimentaire territorial (mobilisation du foncier, installation et reprise d'exploitations agricoles, développement de la commercialisation en circuit court, organisation des débouchés du circuit court, développement de pratiques respectueuses et valorisant l'environnement).

Le projet la Ruche vise à disposer sur le territoire du Médoc d'une pépinière d'entreprise de maraîchage.

C'est donc **un outil de développement économique** qui doit être créé. Cette pépinière d'entreprise a plusieurs fonctions :

- Lieu de production maraîchère, elle est un **pôle production agro-alimentaire** localisée sur le sud Médoc pour être attractive pour de futurs maraîchers.

- Lieu de professionnalisation et d'échange, elle est un **pôle d'animation du territoire** sur thématiques de la valorisation des produits en circuit court et sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Les personnes investies dans la production liée à la pépinière seront issus de différents parcours (installation en agriculture, insertion professionnelle, formation initiale ou continue...).

Le Bureau puis le Conseil Communautaire prennent en compte le réel intérêt et la pertinence de ce projet. Afin de lui donner toute chance d'aboutir, ils décident de soutenir financièrement toute étude de faisabilité réalisée par le Pays Médoc.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à 32 voix pour et 1 abstention

► **s'engage** à apporter son soutien financier à toute étude complète de faisabilité qu'engagerait le Pays Médoc, pour la réalisation du projet « La Ruche ».

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 28 juin 2010

Le Président,

Gérard DUBO



Acte à classer

DL10-48

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-02T16-30-01.00 (MI26260393)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20100702-DL10-48-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Projet la Ruche

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : [10-48 Projet La Ruche.PDF](#)

Préparé	Le 02/07/10 à 16:29	Par PERIER Jean-Marc
Transmis	Le 02/07/10 à 16:30	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 02/07/10 à 16:42	